

Atelier N 01

LA QUALITE DE VIE DU CITOYEN BASE REFERENTIELLE DU NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT SOCIO ECONOMIQUE LOCAL.

Objectif (s):

- Rompre avec la pratique des plans de développement locaux synonyme de programmes de financement et s'orienter vers une réelle planification du développement local.
- Placer la qualité de vie du citoyen, l'équité et la réduction des inégalités au centre d'intérêt de la nouvelle vision de développement local.

Problématique (s) :

- Persistance des disparités socio économiques.
- Manque de maîtrise dans la conduite et la mise en œuvre des actions de développement.
- Les effets néfastes de la non maturation des projets ciblés pour le développement local.
- L'entretien et la préservation des équipements et infrastructures réalisés.
- La mise en exploitation effective des réalisations.
- La confusion entre développement et financement du développement.

Axes à débattre

- Refonte des plans communaux de développement.
- Réforme des mécanismes de financement des plans de développement locaux. (Exécution financière innovante et coordonnées)
- Le référentiel des indicateurs de développement socio économique.
- Mesures à prendre pour instaurer une démarche participative et intersectorielle pour le choix judicieux et la priorisation des projets de développement.
- Les modes d'exploitation rénovés des équipements et infrastructures réalisés.
- Le phasage de maturation des projets de développement et leur relation avec le plan de développement.
- La mise en cohérence des 3 composantes référentielles de la gestion du territoire (le PAW, le plan de développement local et les instruments d'urbanisme).